

Nom du produit: Dynasylan® TRIAMO

# Fiches de Données de Sécurité

Classified in accordance with Health Canada Hazardous Products Regulations  
(SOR/2015-17)

## 1. Identification

**Identificateur du produit:**

Dynasylan® TRIAMO

**Nom chimique:**

N-(2-aminoéthyl)-N'-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine

**Autres moyens d'identification**

**Numéro CAS:** 35141-30-1

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée:** Pour utilisation industrielle Agent adhésif Agent de réticulation Modificateur de surface

**Restrictions conseillées pour l'utilisation:** Non déterminé(e).

**Renseignements sur le fabricant/importateur/distributeur**

NOM DE LA SOCIETE : Evonik Canada Inc.  
3380 South Service Road  
L7N 3J5 BurlingtonON  
Canada

Téléphone : +1 905 336 3423

Télécopie : +1 905 332 5632

Courriel : product-regulatory-services@evonik.com

**Numéro de téléphone d'urgence:**

Urgence santé 24 h/24 : +1 800 424 9300 (CHEMTREC - US & CANADA)  
800 681 9531 (CHEMTREC MEXICO)  
+1 703 527 3887 (CHEMTREC WORLD)  
+1 613 996 6666 (CANUTEC – Seulement en cas d'urgence de transport)  
+1 973 929 8060 (Product Regulatory Services)

## 2. Identification des dangers

**Règlement sur les Produits Dangereux**

**Risques pour la Santé**

Toxicité aiguë (Inhalation –  
poussières et brouillards) Catégorie 4

Lésion/Irritation Grave Des  
Yeux Catégorie 1

Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO

Allergène cutané

Catégorie 1A

## Éléments d'Étiquetage

**Symbole de Danger:**



**Mot Indicateur:**

Danger

**Mention de Danger:**

Nocif par inhalation.  
Provoque des lésions oculaires graves.  
Peut provoquer une allergie cutanée.

**Conseil de Prudence**

**Prévention:**

Ne pas respirer les poussières/  
fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Utiliser seulement  
en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Les tenues de  
travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de  
travail. Porter des gants de protection, une protection  
oculaire et une protection faciale.

**Intervention:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver  
abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou  
d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou  
des soins médicaux. Traitement spécifique (voir les  
instructions supplémentaires pour les premiers secours sur  
cette étiquette). Retirer immédiatement tous les vêtements  
contaminés et les laver avant de les réutiliser. EN CAS  
D'INHALATION : Déplacer la personne à l'air frais et la  
maintenir dans une position confortable pour la respiration.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas  
de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:  
rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs  
minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte  
et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer.  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un  
médecin.

**Élimination:**

Éliminer le contenu/ récipient dans une installation  
approuvée, conformément à la réglementation locale,  
régionale, nationale, internationale.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs  
(DNCA):**

Aucune.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

**Nom chimique:**

N-(2-aminoéthyl)-N'-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine

**Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO****Substances**

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
N-(2-aminoéthyl)-N'-(3-(triméthoxysilyl)propyl)éthylènediamine		35141-30-1	60 - 80%

\* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

La concentration exacte est retenue comme un secret commercial.

**4. Premiers soins****Description des premiers soins**

<b>Informations générales:</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
<b>Inhalation:</b>	Lors de la formation d'aérosols ou de brouillards: Sortir au grand air. Consulter un médecin si les troubles persistent.
<b>Contact Cutané:</b>	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment les paupières ouvertes à l'eau claire pendant 10 minutes au moins. Poursuivre le nettoyage avec un collyre. Protéger l'oeil intact. Alerter un organisme de secours médical d'urgence. (Mot important: brûlure de l'oeil par de l'acide) Soins complémentaires à effectuer immédiatement dans une clinique ophtalmologique ou chez un ophtalmologiste. Poursuivre le rinçage jusqu'à l'arrivée à la clinique ophtalmologique.
<b>Ingestion:</b>	Rincer la bouche à l'eau. Seulement si le malade est conscient: Faire boire abondamment de l'eau en petites gorgées. Consulter immédiatement un médecin.
<b>Protection personnelle pour les secouristes:</b>	Données non disponibles.

**Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

<b>Symptômes:</b>	Après absorption de grandes quantités de substance: La libération des produits de la réaction (Méthanol) peuvent conduire à un empoisonnement. Symptômes possibles d'empoisonnement: hébétéité, vertiges, nausées, douleurs abdominales du type colique, troubles respiratoires. Symptômes en cas d'intoxication avancée: troubles de la vue, cécité.
<b>Dangers:</b>	Aucuns connus.

**Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis**

**Nom du produit: Dynasylan® TRIAMO**

**Traitement:** Si nécessaire, thérapie contre irritation. Traitement Endoscopie précoce détection d'éventuelles lésions des muqueuses apparues dans l'oesophage et l'estomac. Le cas échéant aspiration des substances résiduelles. Décèlement de substance (Méthanol) possible dans: Sang Thérapie antidote: éthanol. Réactions allergiques non exclues. Si nécessaire, thérapie de la réaction allergique.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

**Moyen d'extinction approprié:** L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.

**Méthodes d'extinction inappropriées:** Jet d'eau à grand débit.

**Dangers particuliers de la substance ou du mélange:** Procédure usuelle pour feux d'origine chimique.

### Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

**Procédures de lutte contre l'incendie:** L'eau utilisée pour éteindre l'incendie ne doit pas atteindre les égouts, le sous-sol ni les cours d'eau. Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de réserve d'eau pour l'extinction des incendies. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers:** Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à surpression (approuvé par MSHA ou NIOSH, ou l'équivalent) ainsi que des vêtements complets de protection.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:** Utiliser un équipement de protection personnelle.

**Mesures à prendre en cas de déversement accidentel:** Données non disponibles.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13).

**Mesures de Précautions Environnementales:** Respecter les lois et règlements locaux, de l'état, provinciaux et fédéraux. Ne pas contaminer les lacs, ruisseaux, étangs, eaux de fond ou le sol.

## 7. Manutention et stockage

### Manutention

Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO

---

<b>Mesures techniques:</b>	Données non disponibles.
<b>Ventilation locale/totale:</b>	Assurer une ventilation efficace.
<b>Conseils de manipulation:</b>	Application, transformation: Prévoir une bonne ventilation ou aspiration. Utiliser avec une ventilation adéquate. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas inhaler les vapeurs ou les aérosols. En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps.
<b>Mesures de prévention des contacts:</b>	Données non disponibles.

#### Entreposage

<b>Conditions de stockage sûres:</b>	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Protéger de l'humidité.
<b>Matériau d'emballage sûr:</b>	Données non disponibles.

### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de Contrôle

##### Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

##### Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

#### Contrôles Techniques Appropriés

Assurer une ventilation efficace.

#### Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

<b>Protection du visage/des yeux:</b>	Utiliser un masque ou des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.
---------------------------------------	--

**Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO****Protection des Mains:**

Substance: Butylcaoutchouc.  
Temps de pénétration: >= 480 min  
Substance: Caoutchouc fluoré (Viton)  
Temps de pénétration: >= 480 min  
Autres renseignements: La main, le symbole de protection mentionné ci-dessus est basé sur la connaissance de la chimie et prévoit l'utilisation de ce produit sauf qu'il est possible qu'il ne soit pas approprié pour tous les lieux de travail. Une évaluation des risques devrait être effectuée avant son utilisation pour assurer que les gants conviennent pour les environnements de travail spécifiques et pour tous les procédés, avant même leur utilisation., Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail., Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique., Utiliser des gants imperméables afin de minimiser le contact avec la peau.

**Autre:**

vêtements de protection appropriés - Utiliser éventuellement des vêtements jetables. Une douche de sécurité et une douche oculaire devraient être facilement disponibles. Pour la détermination d'autres exigences pour l'équipement de protection individuelle, il est recommandé de procéder, avant d'utiliser le produit, à une appréciation des risques selon la norme OSHA (29 CFR 1910.132) pour les équipements de protection individuelle (PPE).

**Protection Respiratoire:**

Lorsque les conditions du milieu de travail exigent le port d'un respirateur, l'on doit suivre les exigences d'un programme de protection respiratoire qui répond aux normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2

**Mesures d'hygiène:**

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Enlever tout vêtement saturé ou contaminé.

**9. Propriétés physiques et chimiques****Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base****Apparence**

<b>État physique:</b>	Liquide
<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	incolore à jaune
<b>Odeur:</b>	type amine
<b>Seuil de l'odeur:</b>	Données non disponibles.
<b>Point de congélation:</b>	< -4 °F/ < -20 °C à 1,013 hPa Méthode: Méthode UE A.1
<b>Point d'ébullition:</b>	237.2 - 334.4 °F/114.0 - 168.0 °C à 3 hPa Méthode: DIN 51 356
<b>Inflammabilité:</b>	Données non disponibles.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b>	Données non disponibles.
<b>Limites d'explosivité - inférieure:</b>	Données non disponibles.

**Nom du produit: Dynasylan® TRIAMO**

<b>Point d'éclair:</b>	327 °F/164 °C Méthode: DIN EN ISO 2719
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	599 °F/315 °C Méthode: DIN 51794
<b>Température de décomposition:</b>	Données non disponibles.
<b>pH:</b>	10.4 à 68 °F/20 °C
<b>Viscosité</b>	
<b>Viscosité dynamique:</b>	23 mPa.s à 68 °F/20 °C Méthode: DIN 53015
<b>Viscosité cinématique:</b>	Données non disponibles.
<b>Durée d'écoulement:</b>	Données non disponibles.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	pas miscible décomposition par hydrolyse
<b>Solubilité (autre):</b>	Données non disponibles.
<b>Coefficient de répartition (n-octanol/eau):</b>	Données non disponibles.
<b>Pression de vapeur:</b>	< 0.10 hPa à 68 °F/20 °C
<b>Densité relative:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité:</b>	Approximatif(ve) 1.04 g/cm <sup>3</sup> à 68 °F/20 °C Méthode: DIN 51757
<b>Masse volumique apparente:</b>	Données non disponibles.
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Données non disponibles.
<b>Autres informations</b>	
<b>Peroxydes:</b>	Sans objet

**10. Stabilité et réactivité**

<b>Réactivité:</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité Chimique:</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de Réactions Dangereuses:</b>	Réaction exothermique avec: acides
<b>Conditions à Éviter:</b>	Protéger de l'humidité.
<b>Matières Incompatibles:</b>	Acides.
<b>Produits de Décomposition Dangereux:</b>	Méthanol en cas d'hydrolyse. L'alcool formé par hydrolyse rabaisse le point d'inflammation du produit.

**11. Données toxicologiques****Informations sur les voies d'exposition probables**

<b>Inhalation:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
<b>Contact Cutané:</b>	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO

---

**Contact avec les yeux:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Ingestion:** Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

**Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)**

**Orale**

**Produit:** DL 50, Rat, Femelle, mâle, > 2,000 mg/kg, OECD 401, Non toxique après une exposition unique, (Analogie)

**Cutané**

**Produit:** DL 50, Lapin, Femelle, mâle, > 2,000 mg/kg, OECD 402, Non toxique après une exposition unique, (Analogie)

**Inhalation**

**Produit:** CL 50, Rat, Femelle, mâle, 4 h, > 1.49 mg/l, Poussière ou brouillard, OCDE 403, (Analogie)

**Toxicité à Dose Répétée**

**Produit:** DSENO Rat, Femelle, mâle, Orale, quotidien, >= 500 mg/kg, (Analogie)

**Corrosion et/ou Irritation de la Peau**

**Produit:** Non irritant, OECD 404, (Lapin), (Analogie)

**Lésion/Irritation Grave Des Yeux**

**Produit:** Risque de lésions oculaires graves., OECD 405, Lapin

**Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**

**Produit:** Essai de maximisation, OCDE 406, Cobaye, Sensibilisant fort pour la peau.

**Cancérogénicité**

**Produit:** Ne contient aucune substance carcinogène tel que stipulé dans le C NTP, IARC et/ou OSHA.

**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

**ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales:**

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

**États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :**

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

**Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2), ainsi modifiées**

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

**Canada. LEMT du Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail), ainsi modifiées**

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

**Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées**



**Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO**

Aucune substance cancérogène présente ou aucune présente dans des quantités réglementées

**Mutagenécité de la Cellule Germinale****In vitro**

**Produit:** Test de Ames, OCDE 471: , négatif  
Aberration chromosomique, OCDE 473: , négatif  
Test de mutation du gène, OECD 476: , négatif

**In vivo**

**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité pour la Reproduction**

**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique**

**Produit:** Données non disponibles.

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée**

**Produit:** Données non disponibles.

**Risque d'Aspiration**

**Produit:** Pas de remarque sur la toxicité par aspiration

**Renseignements sur les risques pour la santé****Autres dangers**

**Produit:** Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson**

**Produit:** CL 50, Danio rerio, 96 h, 597 mg/IOCDE 203, (Analogie)

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** CE 50, Daphnia magna, 48 h, 13.3 mg/IOCDE 202, L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

**Toxicité pour la flore aquatique**

**Produit:** CE 50, Desmodesmus subspicatus (algues vertes), 72 h, 8.8 mg/l, OCDE 201, (Analogie)

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** CE 10, Pseudomonas putida, 16 h, 25 mg/l, OECD 209, (Analogie)

**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson**

**Produit:** Données non disponibles.

**Invertébrés Aquatiques**

**Produit:** NOEC (concentration sans effet observé), Daphnia magna, 21 jr, > 1 mg/l, OECD 211, (Analogie)

**Toxicité pour les microorganismes**

**Produit:** CE 10, Pseudomonas putida, 16 h, 25 mg/l, OECD 209, (Analogie)

Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO

---

### Persistence et Dégradabilité

#### Biodégradation

**Produit:** 39 %, 28 jr, (COD; Die Away test / 92/69/CEE partie C.4-A), Le produit n'est pas biodégradable.

#### Rapport DBO/DCO

**Produit:** Données non disponibles.

### Potentiel de Bio-accumulation

#### Coefficient de Bioconcentration (BCF)

**Produit:** faible

#### Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K<sub>ow</sub>)

**Produit:** , Données non disponibles.

### Mobilité dans le Sol:

**Produit:** Données non disponibles.

### Résultats de l'évaluation des substances PBT et vPvB:

**Produit:** Données non disponibles.

### Autres Effets Nocifs:

#### Autres dangers

**Produit:** Les données en notre possession n'entraînent pas de marquage pour l'environnement.

## 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination:** Les déchets doivent être disposés selon les lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Les contenants vides doivent être manipulés avec soin en raison du résidu du produit.

**Emballages Contaminés:** Ne pas réutiliser les récipients vides et les éliminer suivant les prescriptions administratives locales. S'il reste du produit dans le récipient vide, observer également les précautions d'emploi figurant sur le marquage du récipient. Une élimination inadéquate ou une réutilisation de ce récipient est illégale et peut être dangereuse. Autres pays: observer les règlements nationaux.

## 14. Informations relatives au transport

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### Réglementations internationales

#### UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO

**IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**15. Informations sur la réglementation**

**Règlements fédéraux du Canada**

**Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)**

Non réglementé.

**Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)**

Non réglementé.

**Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**

**Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée**

**Identité Chimique**

méthanolméthanolméthanol

**Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)**

NPRI Non réglementé.

**Gaz à effet de serre**

Non réglementé.

**Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.**

Non réglementé.

**Loi réglementant certaines drogues et autres substances**

CA CDSI	Non réglementé.
CA CDSII	Non réglementé.
CA CDSIII	Non réglementé.
CA CDSIV	Non réglementé.
CA CDSV	Non réglementé.
CA CDSVII	Non réglementé.
CA CDSVIII	Non réglementé.

**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

**16. Autres informations**

**Date de Publication:** 12/17/2021

**Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO**

---

**Version n°:** 1.1**Abréviations et acronymes:**

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CERCLA - Réponse environnementale complète, compensation, et loi sur la responsabilité; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DOT - Ministère du transport; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; EHS - Substance extrêmement dangereuse; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; HMIS - Système d'identification de matériaux dangereux; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MSHA - Administration de la sécurité et la santé minière; n.o.s. - Sans autres précisions; NFPA - Association nationale de la protection contre les incendies; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; RCRA - Loi sur la préservation des ressources et la récupération; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RQ - Quantité à déclarer; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SARA - Loi portant sur la modification et la réautorisation; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif

**Autres Informations:** Données non disponibles.**Informations sur la révision:** Toute modification ayant eu lieu depuis la version précédente sera indiquée dans la marge. La présente version remplace toutes les versions précédentes.

Nom du produit: Dynasytan® TRIAMO

---

**Avis de non-responsabilité:**

Ces informations et toutes les recommandations, techniques ou autres, sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à partir de la date de préparation. Les destinataires de ces informations et recommandations doivent faire leur propre évaluation quant à leur pertinence pour leurs besoins. En aucun cas Evonik n'assumera la responsabilité pour des dommages ou des pertes de quelque sorte que ce soit, résultant de l'utilisation ou la confiance placée en ces informations et recommandations. EVONIK REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE REPRÉSENTATION ET GARANTIE DE QUELQUE NATURE QU'ELLE SOIT, EXPLICITE OU IMPLICITE, QUANT À L'EXACTITUDE, L'EXHAUSTIVITÉ, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE ET/OU LA CONFORMITÉ À UN BESOIN PARTICULIER (MÊME SI EVONIK EST CONSCIENT DE CELA) PAR RAPPORT À TOUTES LES INFORMATIONS ET LES RECOMMANDATIONS FOURNIES. Une référence à des noms de marque utilisés par d'autres sociétés n'est ni une recommandation ni une approbation du produit correspondant, et n'implique pas que les produits similaires ne pourraient pas être utilisés. Evonik se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations et/ou recommandations à tout moment, sans avis préalable ou ultérieur.